

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



---

# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

**CHAPITRE 16**

**MINISTERE DES SPORTS ET  
DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

---

VERSION FRANÇAISE

---

## SOMMAIRE

---

	<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>4</b>
<b>1.</b>	<b>CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>5</b>
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	6
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014	6
<b>2.</b>	<b>ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>7</b>
2.1.	<b>PROGRAMME 211: ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF</b>	<b>8</b>
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	9
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	10
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	10
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	15
2.2.	<b>PROGRAMME 212: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES</b>	<b>21</b>
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	22
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	22
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	23
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	25
2.3.	<b>PROGRAMME 213: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS- SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE</b>	<b>30</b>
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	31
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	32
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	34
<b>3.</b>	<b>BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES</b>	<b>40</b>

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	41
3.2.	LEÇONS APPRISES	41
3.3.	PERSPECTIVES	41

## NOTE EXPLICATIVE

---

En 2007 le Cameroun effectue une avancée indéniable dans la modernité à travers l'adoption le 27 décembre, de la loi portant Régime Financier de l'Etat. Cette « Constitution financière » introduit dans l'administration la gestion axée sur les résultats à travers le budget programme. En prélude au basculement dans ce nouveau mode gestion le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la documentation budgétaire accompagnant le projet de loi de finance s'enrichie du Projet de Performance des Administrations (PPA). Ce document élaboré par chaque département ministériel ou institution, présente les programmes avec des objectifs assortis d'indicateurs de performance.

Par application de l'article 22 alinéa 3 de la loi de 2007, « le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux » et qui rendent compte de la performance projetée dans les PPA. Ainsi, en 2014, les premières évaluations de l'exécution du budget par programme ont eu lieu à travers la production par tous les départements ministériels des rapports annuels de performance de l'exercice 2013.

A cet effet, les pouvoirs politiques dans leur ensemble ont pu apprécier la mise en œuvre des programmes dans les départements ministériels. La Chambre des Comptes de la Cour Suprême à travers son avis sur le projet de loi de règlement et le parlement pendant l'examen de la loi de règlement pendant la session budgétaire.

En cette deuxième année d'élaboration des Rapports annuels de performance où l'exercice a été étendu aux institutions, l'accent est mis sur l'amélioration qualitative du document notamment au niveau du renseignement de la performance technique des administrations, dans le respect de ses trois parties :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2014;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2014 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

# 1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

- 1.1. **RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE**
- 1.2. **PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE**
- 1.3. **CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES**
- 1.4. **AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014**

## 2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

# 2014

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.1. PROGRAMME 211

ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF

Responsable du programme

**OUMAROU TADO**  
*Directeur du Developpement des Sports de Haut Niveau*

### 2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Il couvre les deux principaux champs d'action du MINSEP à savoir le Sport et l'Éducation Physique et, a pour objectif d'améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels.

Il se décline en six actions prioritaires :

**Action 01** : Développement de l'enseignement de l'Education Physique

**Action 02** : Développement des activités physiques et sportives

**Action 03** : Promotion des APS pour les populations spéciales

**Action 04** : Développement de la coopération dans le domaine des APS

**Action 05** : Promotion et encadrement du sport au niveau national

**Action 06** : Dynamisation de la pratique du sport d'élite

OBJECTIF	Améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de licenciés dans les fédérations nationales
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	209695.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible Année cible:	21756.0 2015
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'établissements scolaires dépourvus d'enseignants d'EPS
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	692.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible Année cible:	553.0 2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE Action 02: DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES Action 03: PROMOTION DES APS POUR LES POPULATIONS SPECIALES Action 04: DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS Action 05: PROMOTION ET ENCADREMENT DU SPORT SUR LE PLAN NATIONAL Action 06: DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT D'ELITE	
DOTATIONS INITIALES	AE 7 900 500 000	CP 7 900 500 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OUMAROU TADO, Directeur du Developpement des Sports de Haut Niveau	

### 2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 211 du Ministère des Sports et de l'Éducation Physique a été exécuté dans un contexte global marqué par les résultats mitigés des sélections nationales en compétitions internationales, l'attribution de l'organisation des CAN de football 2016 et 2019 au Cameroun, l'incertitude dans la gouvernance de certaines fédérations et la mise en place du Programme Pilote de Détection et de Formation des Talents Sportifs.

S'agissant des résultats mitigés des sélections nationales en compétitions internationales, on peut souligner la participation peu reluisante du Cameroun aux jeux du Commonwealth (01 médaille en or, 02 en argent et 01 en bronze), à la Coupe du Monde de football « Brésil 2014 » (32<sup>ème</sup> /32 pays participants), ainsi qu'aux Championnats du Monde de volley-ball dames et messieurs en Pologne et en Italie.

L'attribution des CAN de football 2016 et 2019 au Cameroun s'est avérée aussi comme un point essentiel ayant influencé l'action du MINSEP. Le choix du Cameroun pour abriter lesdits événements sportifs, a induit la réorientation des stratégies au sein du MINSEP afin de donner corps à ce vaste projet. En effet, il a été question de mettre sur pied une démarche permettant de porter haut le dossier de candidature du Cameroun auprès de la Confédération Africaine de Football à travers un accompagnement du processus de sa phase conceptuelle jusqu'à la désignation de notre pays comme hôte desdits événements.

L'incertitude dans la gouvernance de certaines fédérations a également été un point marquant du mouvement sportif national, la caractéristique étant une activité en marge des objectifs assignés à celles-ci. Cet état de choses ne permet pas toujours la promotion des Activités Physiques et Sportives dans une démarche cohérente. Par ailleurs, il a été observé de nombreux litiges au sein des fédérations sportives civiles nationales dus à la non homologation des résultats des élections et du renouvellement des organes dirigeants de certaines fédérations civiles nationales. En outre, plusieurs manquements ont été également observés en ce qui concerne le règlement des cotisations et certains arriérés dus par le Cameroun aux organismes internationaux d'attaches.

Enfin, la mise sur pied du Programme Pilote de Détection et de Formation des Talents Sportifs qui émane d'une ferme volonté des pouvoirs publics de relancer sur des bases scientifiques le processus de formation de nos jeunes sportifs, se présente comme étant un axe majeur de mutation et de renouvellement de l'élite sportive nationale.

### 2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Dans le domaine de l'encadrement du mouvement sportif, l'année 2014 a été marquée par plusieurs activités qui ont permis de promouvoir la pratique du Sport et de l'Éducation Physique, et d'assurer le rayonnement du Cameroun sur la scène internationale.

Sur le plan du développement de l'Éducation Physique, la sensibilisation des populations entreprise au niveau national par le biais de la célébration de la Journée Nationale de l'Éducation Physique dans tous les chefs-lieux de Région s'est étendue avec le même

engouement au niveau des cinquante-huit départements du territoire national. Ceci a permis d'attirer l'attention des populations sur la nécessité de garder les organismes humains en éveil physiologique ; car on ne le répétera -jamais assez, la pratique régulière des activités physiques est un atout indéniable pour la préservation du capital santé, levier important pour le développement du Cameroun. C'est en cela que le thème qui a été choisi en 2014 : « Éducation Physique : un mode de vie à s'approprier pour l'Émergence » est révélateur de l'invite que les pouvoirs publics formulent à l'endroit des populations afin que le Cameroun atteigne son objectif de l'émergence à l'horizon 2035.

C'est dans la même lancée que le Ministère des Sports et de l'Éducation Physique a assuré, en sa qualité d'organe technique, l'accompagnement des organismes publics et privés dans l'organisation des événements à caractère sportif durant toute l'année. En outre, le MINSEP s'est employé à l'élaboration d'une carte des Centres de Remise en forme et de pratique de Sport de maintien dans le but non seulement de maîtriser le nombre existant sur le territoire national, mais aussi de s'assurer de la qualité du service qui y est délivrée.

Parlant toujours d'Éducation Physique, mais cette fois comme discipline d'enseignement scolaire, l'une des actions phares de l'année écoulée a été l'amorce de l'élaboration de la carte scolaire afin de faire ressortir le ratio enseignant d'EPS/nombre d'élèves ; le but étant de mettre en exergue le déficit en enseignant d'EPS par bassin pédagogique au niveau national. Toujours dans la promotion de l'EPS, la diffusion des programmes officiels réactualisés s'est poursuivie au sein des deux systèmes d'enseignement, à savoir : le système francophone et le système anglophone. Il faut dire que le suivi technique du déroulement des épreuves pratiques d'EPS aux examens officiels s'est également effectué, avec en ligne de mire, le contrôle de l'application effective des textes actuellement en vigueur en la matière. Dans un souci d'efficacité et d'optimisation du rendement des acteurs de la chaîne pédagogique, le séminaire de renforcement des capacités à l'intention des Inspecteurs Régionaux de Pédagogie sous le thème : « stratégies d'inspection pédagogique efficaces pour des enseignants d'EPS compétents » a été bien accueilli. Ces assises ont permis aux Inspecteurs Pédagogiques de s'approprier les nouveaux instruments normatifs, ainsi que leur mise en œuvre. Le prolongement de cette opération a été l'organisation des journées pédagogiques dans les établissements scolaires, de même que dans les CENAJES.

La réouverture à l'INJS du cycle de formation des formateurs de haut niveau avec comme spécialités : Entraînement Sportif de Haut Niveau, Administration et Gestion des Infrastructures Sportives et Inspectorat s'est également inscrite dans cette dynamique. Et cela se poursuivra progressivement pour tous les autres métiers du sport.

Dans le volet du Sport, plusieurs actions ont été menées visant d'une part, à normaliser le fonctionnement des associations et fédérations sportives civiles nationales, et d'autre part, à dynamiser la pratique sportive au niveau national, et à assurer le rayonnement de l'image du Cameroun sur la scène internationale.

Au chapitre de la normalisation, le gouvernement s'est attelé à payer les cotisations dues aux Fédérations Sportives Internationales d'attache des diverses fédérations nationales, et à accompagner les différentes fédérations dans l'organisation de leurs Assemblées Générales.

S'agissant de la dynamisation sportive au niveau national, le Ministère s'est employé à pourvoir les instances techniques fédérales en ressources humaines capables d'encadrer efficacement les talents sportifs dans les diverses disciplines. Par ailleurs, le démarrage du Programme Pilote de Détection et Formation des Talents Sportifs s'avère être un tournant décisif de la relance du sport à la base. Ce vaste programme qui interpelle à la fois les techniciens au niveau ministériel qu'au niveau fédéral a pour objectif de redonner une traçabilité et une lisibilité au suivi des talents sportifs de notre pays.

Dans le cadre de la promotion de l'image du Cameroun à travers le rayonnement du Sport sur la scène nationale et internationale, le gouvernement de la République a pris en charge quatre-vingt-cinq (85) compétitions sportives internationales en 2014 ; pour un coût global de plus de dix milliards FCFA. Il faut ajouter à cela l'appui accordé à la Ligue de Football Professionnel du Cameroun (LFPC) qui est de cinq cent soixante millions (560 000 000) FCFA.

Ces efforts consentis par les pouvoirs publics ont permis de glaner cent huit (108) médailles dont trente-neuf (39) en Or, trente (30) en Argent et trente-neuf (39) en Bronze toutes disciplines confondues.

Au niveau international, les athlètes camerounais ont brillamment pris part, entre autres :

- Aux Jeux du Commonwealth, « Glasgow 2014 » ;
- Aux Jeux Africains de la Jeunesse « Gaborone 2014 » ;
- Aux Championnats d'Afrique de Judo à Port-Louis (Ile Maurice) ;
- Aux Championnats d'Afrique, des Nations de Football Dames en Namibie ;
- Aux Championnats d'Afrique de Luttés séniors à Tunis (Tunisie) ;
- Aux Championnats du Monde de Sambo au Japon ;
- A la Coupe du Monde de football « Brésil 2014 » ;
- Aux Championnats d'Afrique Centrale de Taekwondo à Ndjamena (Tchad) ;
- Aux Championnats d'Afrique seniors de Karaté à Dakar (Sénégal) ;
- À la 21ème édition des Coupes d'Afrique des Nations de Handball Dames et Messieurs à Alger (Algérie) ;
- Aux Championnats du Monde de Volleyball Dames en Italie ;
- Aux Championnats du Monde de Volleyball Messieurs en Pologne;
- A l'African Shooting Championship and Youth olympique Games qualifications au Caire (Egypte) ;
- À la Coupe d'Afrique des Nations de Badminton à Gaborone (Botswana) ;
- À la FAAZA International Athletic Compétition (Tournoi International pour Déficiants Visuels) à Dubaï ;
- Aux matches éliminatoires pour la Coupe du Monde de football « Brésil 2014 » ;
- Aux matches éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations seniors « Guinée Équatoriale 2015 ».

Au niveau national, le Cameroun a abrité quelques compétitions sportives internationales, à l'instar de :

- La 12ème édition du Grand Prix Cycliste International Chantal BIYA ;
- L'Ascension du Mont-Cameroun ;

- La sixième édition de la course Hippique Internationale de Garoua ;
- La quatrième édition de l'Open de Golf de la ville de Yaoundé ;
- Le dernier Tour éliminatoire du Championnat du Monde de Volley-ball Messieurs ;
- Le Deuxième Championnat d'Afrique de Sambo ;
- Les Championnats de Boxe de la Zone III ;
- Championnats d'Afrique de Kick boxing et Full Contact ;
- La quatrième édition des Dixiades ;
- Les compétitions africaines de football (Coupe de la CAF, League Africaine des Champions).

L'événement marquant de l'année 2014 sur le plan sportif, faut-il le rappeler, a été le triomphe de la candidature de notre pays à l'organisation des CAN 2016 et 2019. Un succès qui est venu une fois de plus, s'écrire en lettres d'or à côté d'autres grandes victoires passées dans le panthéon des « glorieuses » du sport camerounais.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	1-Nombre de licenciés dans les fédérations sportives nationales : <b>486 649</b> 2-Pourcentage d'établissements scolaires dépourvus d'enseignants d'EPS : - <i>la collecte de l'information sur cet indicateur est en cours pour l'année 2014 / 2015 car cette opération est biannuelle.</i>	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 7 971 461 407	CP 7 971 461 407
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -70 961 407	Ecart CP -70 961 407
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 7 920 296 443	CP 7 689 593 401
TAUX DE CONSOMMATION	99,4 %	96,5 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Ce résultat peut se justifier par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· la bonne préparation des athlètes ;</li> <li>· l'implication plus accrue des responsables du département ministériel dans la supervision et la coordination des activités programmées ;</li> <li>· les appuis multiformes apportés par les pouvoirs publics aux associations et fédérations sportives dans leurs activités,</li> <li>· le suivi des fédérations sportives nationales ;</li> <li>· l'encadrement amélioré du processus de renouvellement des organes dirigeants de certaines fédérations sportives nationales ;</li> <li>· le suivi et le contrôle du processus de formation à l'INJS et dans les CENAJES ;</li> </ul> <p>le maillage territorial plus accru des activités de la journée nationale de l'éducation physique (10 chefs-lieux de région et 48 chefs-lieux de département.</p>	

PERSPECTIVES 2015	<p>Au regard des résultats obtenus au cours de l'exercice 2014, l'amélioration de la performance passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la prise en compte du secteur privé dans la mise en œuvre de l'indicateur,</li><li>- l'implication et responsabilisation accrues de tous les acteurs de la chaîne d'octroi de la subvention à la ligue professionnelle de football ;</li><li>- la discrimination de la participation aux compétitions internationales en tenant compte du niveau de développement de chaque discipline sportive au plan national ;</li><li>- l'extension de l'organisation des séminaires d'imprégnation des IRP et les journées pédagogiques aux départements et effectuer des inspections conjointes MINSEP/MINESEC ;</li><li>- l'extension de l'organisation de la JNEP aux chefs-lieux d'Arrondissements ;</li><li>- la relance à titre expérimental des compétitions sportives inter CENAJES dans la perspective de l'organisation des jeux des écoles de formation des cadres moyens ;</li><li>- une meilleure implication des responsables du programme, des responsables d'actions et du contrôleur de gestion dans la mise en œuvre du programme.</li></ul>
----------------------	---

## 2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE									
OBJECTIF	Améliorer l'offre d'enseignement de l'éducation physique par les acteurs institutionnels								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'enseignants d'EPS				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  80,81%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		1656.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		2056.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1950						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	185 000 000	185 000 000	176 949 181	176 949 181	167 255 229	167 859 168	94,5 %	94,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<p>Cette action a été mise en œuvre dans un environnement qui se caractérise par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le déficit très important d'enseignants d'EPS dans le système éducatif ;</li> <li>- la définition d'une nouvelle vision de développement de l'INJS</li> <li>- la poursuite de l'implémentation du système LMD à l'INJS ;</li> </ul> <p>l'implémentation de la journée nationale de l'Education Physique.</p>								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Réactualisation des programmes d'enseignement des écoles des cadres moyens</li> <li>· Organisation des journées pédagogiques à l'INJS et dans les CENAJES ;</li> <li>· Subvention aux CENAJES d'un montant de 54 000 000 FCFA ;</li> </ul> <p>Séminaire de renforcement des capacités du personnel (60 personnes dont les inspecteurs régionaux pédagogiques, les chefs services des études dans les CENAJES, les personnels de l'Inspection de Pédagogie et la DDEP).</p>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Ce résultat est l'aboutissement d'une démarche dont le nœud est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le suivi et le contrôle du processus de formation à l'INJS et dans les CENAJES avec en clé la mise à disposition des cadres en quantité et en qualité au profit des masses</li> <li>- il faut toutefois signaler que le niveau faible du taux de réalisation financière peut s'expliquer par la non-prise en compte des crédits alloués aux services déconcentrés (IRP, CENAJES).</li> </ul>								
Perspectives 2015	<p>En guise de perspectives pour une amélioration de la performance, il est envisagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'organisation permanente des séminaires d'imprégnation des IRP et des journées pédagogiques à la fois au niveau national, régional et départemental.</li> <li>- il sera aussi régulièrement organisé les inspections conjointes MINSEP/MINESEC ;</li> <li>- relance à titre expérimental des compétitions sportives inter CENAJES dans la perspective de l'organisation des jeux des écoles de formation des cadres moyens.</li> </ul>								

## Action 02 DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

OBJECTIF	Accroître le nombre des pratiquant des APS							
Indicateur	Intitulé:		Nombre des pratiquants dans les structures agréées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  108,21	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		400000.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		448841.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		519643					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	300 000 000	300 000 000	269 999 750	269 999 750	269 999 750	269 999 750	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Intensification de la sensibilisation des populations à la pratique des activités physiques et sportives à travers l'extension de la célébration de la Journée Nationale de l'Éducation (JNEP) Physique dans les départements ; le déficit de l'offre en matière d'encadrement et de pratique des activités physiques et sportives sur le territoire national.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Organisation de la Journée Nationale de l'Éducation Physique : 36 000 participants à la marche sportive dans les 10 Chefs-lieux de Régions et 48 Chefs-lieux de Départements ; sensibilisation à la pratique des activités physiques et sportives à travers l'organisation de 03 tables rondes ; distribution de 400 ballons aux régions.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce résultat est justifié par la célébration effective de la JNEP dans les 10 Chefs-lieux de Régions et les 48 Chefs-lieux de Départements ; ainsi que la sensibilisation permanente des populations à la pratique des activités physiques et sportives (organisation des tables rondes lors des manifestations de la JNEP et distribution des ballons).							
Perspectives 2015	Dans le but d'accroître le nombre de pratiquant des activités physiques et sportives, le MINSEP envisage d'étendre l'organisation de la JNEP aux chefs-lieux d'Arrondissements.et de promouvoir la mise en place des parcours Vita dans les régions.							

### Action 03 PROMOTION DES APS POUR LES POPULATIONS SPECIALES

OBJECTIF	Garantir l'offre d'encadrement des populations spéciales par les acteurs institutionnels							
Indicateur	Intitulé:		Nombre des pratiquants d'APS suivi au sein des populations spéciales				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		100000.0					
CRÉDITS	Réalisation exercice (Résultat technique):							
	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

## Action 04 DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS

OBJECTIF	Accroître les appuis des partenaires techniques et financiers(PTF) dans la mise en œuvre des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'actions et de projets appuyés par les PTFs depuis 2008				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		10.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	40 000 000	40 000 000	168 544 100	168 544 100	164 544 100	164 544 100	97,6 %	97,6 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la promotion de la coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine des APS, en vue d'accroître les échanges d'expériences et l'obtention des financements en faveur des projets du sous-secteur sport et éducation physique.</li> <li>- la volonté politique d'accroître la représentativité des ressources humaines nationales dans les organismes internationaux.</li> <li>- la mise en œuvre de la décentralisation à travers le transfert des compétences en matière d'activités physiques et sportives aux CTD.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre et suivi de la coopération nationale (Conventions signées avec la CUY et le FEICOM) ;</li> <li>- Mise en œuvre et suivi de la coopération bilatérale (Accord sectoriel Cameroun/Côte d'Ivoire, Mou MINSEP/AFEEC, Mou MINSEP/CSCEC) ;</li> <li>Suivi de la coopération avec les Organismes multilatéraux (activités menées dans le cadre de la Francophonie et du Commonwealth).</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>La principale justification de ce résultat est</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place d'une plate forme de partenariat avec le FEICOM et la CUY.</li> </ul> <p>Peut également être une source positive, le déclenchement d'une mission de prospection auprès de la diaspora sportive.</p>							
Perspectives 2015	<p>Dans l'optique de tirer profit de la coopération, un accent sera mis sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Implication accrue des partenaires dans l'organisation des événements majeurs</li> </ul> <p>La Multiplication des accords sectoriels en matière d'activités physiques et sportives.</p>							

## Action 05 PROMOTION ET ENCADREMENT DU SPORT SUR LE PLAN NATIONAL

OBJECTIF	Réguler les organisations et associations sportives							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de Ligues sportives régionales fonctionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  137,079	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		156.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		184.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		244					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	981 000 000	981 000 000	969 975 000	969 975 000	943 075 000	943 075 000	97,23 %	97,23 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'incertitude dans la gouvernance de certaines fédérations ;</li> <li>le démarrage du programme pilote de détection et de sélection des talents sportifs.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien aux organisations et associations nationales (225 000 000 FCFA pour la cérémonie de clôture de la saison sportive 2014 et de remise des trophées aux clubs vainqueurs de coupe, 45 000 000 FCFA pour l'organisation des jeux de la FENASSCO et FENASU, et 59 385 389 FCFA en ce qui concerne le paiement des cotisations dues par le Cameroun aux organismes sportifs internationaux d'attache) ;</li> <li>- Organisation de la première assemblée générale ordinaire de la Fédération Nationale du Sport Scolaire) ;</li> <li>- Soutien à la LFPC (560 000 000FCFA octroyés à la LFPC) ;</li> <li>- Les travaux de réflexion sur l'instauration effective d'un championnat de football véritablement professionnel au Cameroun ;</li> <li>- Contrôle du fonctionnement des organisations et associations sportives (49 organisations sportives contrôlées) ;</li> </ul> <p>L'homologation définitive des résultats litigieux des élections dans certaines fédérations.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Le résultat assez probant obtenu s'explique par ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· le suivi permanent des fédérations sportives nationales ;</li> </ul> <p>l'encadrement amélioré du processus de renouvellement des organes dirigeants de certaines fédérations sportives nationales.</p>							
Perspectives 2015	Et pour une plus grande efficacité, il est envisagé la signature des conventions d'objectifs entre le MINSEP et les fédérations sportives civiles nationales.							

## Action 06 DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT D'ELITE

OBJECTIF	Améliorer les performances des sélections nationales en compétitions nationales majeures (Jeux Olympiques, Coupe du Monde, Coupe d'Afrique des Nations, Jeux Africains...)							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de podium				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  49,54	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		90.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		113.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		108					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	6 394 500 000	6 394 500 000	6 385 993 376	6 385 993 376	6 375 422 366	6 144 115 383	99,8 %	96,2 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>L'environnement de mise en œuvre de cette action est marqué par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'insécurité au niveau des zones frontalières ;</li> <li>- le processus de normalisation de la FECAFOOT ;</li> <li>- les résultats mitigés des sélections nationales en compétitions internationales ;</li> <li>- la restructuration des équipes nationales ;</li> <li>- la création de l'ANAFOOT ;</li> <li>- la période de transition dans la gestion des équipes nationales de football ;</li> </ul> <p>l'attribution de l'organisation des CAN de football 2016 et 2019 au Cameroun.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Qualification et participation aux compétitions sportives internationales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participation à la Coupe du Monde de football Brésil 2014 ;</li> <li>- participation aux championnats du Monde de volleyball dames (Italie) et messieurs (Pologne) ;</li> <li>- Qualification des Lions indomptables à la CAN Guinée Equatoriale 2015 ;</li> <li>- Qualification au championnat du monde de Football Dames Canada 2015 ;</li> <li>- Qualification des U-17 au championnat d'Afrique U-17 de football Niger 2015 ;</li> <li>- Attribution de l'organisation des CAN 2016 et 2019.</li> </ul> <p>Organisation des évènements sportifs internationaux sur le territoire national :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Course de l'espoir (ascension du Mont Cameroun) ;</li> </ul> <p>Grand prix cycliste international Chantal Biya.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Comme justification du résultat obtenu, il faut dire que la participation à 58 compétitions internationales uniquement au lieu de 128 prévues initialement ; est à l'origine du faible taux de réalisation technique.							
Perspectives 2015	A l'avenir, il sera davantage question d'asseoir une stratégie permettant de discriminer la participation aux compétitions internationales en tenant compte du niveau de développement de chaque discipline sportive au plan national.							

# 2014

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.2. PROGRAMME 212

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Responsable du programme

WONYU EMMANUEL SAMUEL  
*Secrétaire Général*

### 2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme Développement des Infrastructures Sportives a pour but la satisfaction en quantité et en qualité de la demande en infrastructures sportives. Il permettra à terme la promotion des activités physiques et sportives, le sport de haut niveau. Avec la diversification des infrastructures et leur implantation sur l'ensemble du territoire national, l'organisation des compétitions sportives internationales deviendra plus aisée pour le Cameroun avec une possibilité des podiums plus variés.

Les actions contenues dans le programme sont :

**Action 01** : Construction des stades de football ;

**Action 02** : Construction des gymnases ;

**Action 03** : Maturation des projets d'infrastructures du MINSEP

OBJECTIF	Doter le pays d'Infrastructures Sportives Modernes	
Indicateur	Intitulé:	Nombre des infrastructures sportives construites et fonctionnelles depuis 2009
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	15.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	19.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL Action 02: CONSTRUCTION DES GYMNASES Action 03: CONSTRUCTION DES PLATES FORMES Action 04: CONSTRUCTION DES ECOLES DE FORMATION Action 05: MATURATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES DU MINSEP	
DOTATIONS INITIALES	AE 7 750 000 000	CP 7 710 000 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	WONYU EMMANUEL SAMUEL, Secrétaire Général	

### 2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 212 du MINSEP a été exécuté dans un contexte général marqué par l'attribution de l'organisation des CAN 2016 et 2019, la signature d'importants textes, notamment le décret portant création de l'Académie Nationale de Football (ANAFoot), la redéfinition du Programme National de Développement des Infrastructures Sportives (PNDIS) et le Programme Pilote de Détection et de Formation des Talents Sportifs (PPDFTS). Tous ces éléments ont fortement impacté les activités prévues dans la mise en œuvre de ce programme. Il a fallu prendre en compte ces nouveaux aspects dans la stratégie de construction et de réhabilitation des infrastructures sportives.

L'objectif général de ce programme consiste à doter le pays en infrastructures sportives

modernes en qualité et en quantité. Cet objectif est en réalité la matérialisation d'une ferme volonté des pouvoirs publics de redonner au pays à travers une politique infrastructurelle refondée, ambitieuse, intelligible et partagée, des atouts susceptibles de créer un cadre d'épanouissement et d'éclosion des talents sportifs.

Les infrastructures qui serviront à la fois de cadre d'épanouissement pour la jeunesse, mais également un atout important pour le pays dans la perspective de l'organisation des événements sportifs d'envergure.

### 2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'attribution de l'organisation des CAN 2016 et 2019 au Cameroun a amené à réviser sa stratégie d'action dans la mise en œuvre du Programme National de Développement des Infrastructures Sportives (PNDIS). En effet, sous l'impulsion de la Très Haute Hiérarchie et au vu du contexte et des échéances liées au cahier des charges de la CAF, la priorité a été accordée à la construction et à la réhabilitation des infrastructures destinées à la préparation des CAN.

À ce titre, plusieurs projets ont connu une nette accélération afin d'honorer les délais prescrits. Au terme de l'exercice sous revue, le stade Omnisports de Limbé est pratiquement achevé et les travaux relatifs aux aménagements extérieurs vont démarrer incessamment. Le taux d'exécution du stade Omnisports de Bafoussam s'élève à 63% et la livraison de l'ouvrage est prévue pour octobre 2015.

S'agissant des nouveaux stades à construire, le démarrage des travaux de la première phase de construction des stades de Douala et de Yaoundé est annoncé, ainsi que la réhabilitation du stade Omnisports Ahmadou AHIDJO de Yaoundé, et accessoirement celui de la Réunification à Douala.

À côté des ces grands chantiers, le Ministère a poursuivi la construction des infrastructures sportives de proximité, à l'instar du Gymnase de Doukoula et de l'aire de jeu de Song-Mbengue, des plates-formes sportives d'Essong Aboudi, d'Akono, de Bertoua, d'Ebolowa, de Maroua, de Bamenda et de Ngaoundéré.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Nombre d'infrastructures sportives construites et fonctionnelles depuis 2009 : 16	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	84,21%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 7 679 993 986	CP 7 639 993 986
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 70 006 014	Ecart CP 70 006 014
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 7 539 993 986	CP 7 150 238 210
TAUX DE CONSOMMATION	98,2 %	93,6 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les résultats obtenus sont la conséquence de l'achèvement de certains chantiers. C'est ainsi que : - les stades de Ngoumou (Akono), Matomb et d'Essong Aboudi sont achevés et fonctionnels ; - le stade de Limbé est achevé, mais il reste les travaux d'aménagement extérieurs ; - les travaux de construction du stade de Bafoussam sont en cours et l'achèvement est prévu pour	

	<p>2015.</p> <p>A l'opposé, il faut admettre que l'effondrement de la charpente métallique du Gymnase de Douala survenu le 03 janvier 2013 et l'enquête administrative et technique ordonnée pour le gymnase de Yaoundé ont entraîné l'arrêt des travaux sur les deux chantiers et par conséquent, des lenteurs dans les procédures ont conduit à la forclusion des fonds alloués.</p>
PERSPECTIVES 2015	<p>Afin de satisfaire aux exigences du cahier des charges de la CAF, priorité sera accordée à la construction et à la réhabilitation des infrastructures destinées à la préparation des CAN 2016 et 2019. A cet effet, il faudra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la construction du stade omnisports de Bafoussam ;</li> <li>- Réaliser les travaux d'aménagements extérieurs du stade omnisports de Limbé ;</li> <li>- Réhabiliter entièrement les stades omnisports (Douala, Yaoundé et Garoua) et certains terrains d'entraînement ;</li> <li>- Finaliser les études en vue de la Construction des nouveaux stades multisports à Yaoundé (60 000 places) et Douala (50 000 places) ;</li> </ul> <p>Sur un autre plan il s'agira de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre matures tous les projets d'infrastructures sportives ;</li> <li>-Achever les travaux de construction des infrastructures sportives en cours (les gymnases de Douala, Yaoundé et Doukoula, ainsi que les cinq plates formes multisports de Bamenda, Bertoua, Ebolowa Maroua, Ngaoundéré) ;</li> <li>- Maîtriser les modèles de contrat de type clé en main ;</li> <li>- Développer le modèle de partenariat public-privé de type BOT ;</li> <li>- Appliquer la réglementation à l'égard des entrepreneurs ;</li> <li>- Adopter un modèle organisationnel et de gestion des infrastructures plus efficace.</li> </ul>

## 2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL								
OBJECTIF	Doter le pays de stades pouvant abriter les compétitions nationales et internationales							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de stades omnisports de football construits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  80%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		5.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	7 100 000 000	7 100 000 000	7 100 000 000	7 100 000 000	7 000 000 000	7 000 238 500	98,6 %	98,6 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Le contexte est ici marqué trois éléments, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'attribution de l'organisation des CAN 2016 et 2019 ;</li> <li>- la difficulté de mobilisation des fonds de contre partie ;</li> <li>- l'élaboration du document PNDIS.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stade omnisports de Limbé construit et réceptionné ;</li> <li>- Stade omnisports de Bafoussam réalisé à 63%.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Deux éléments majeurs sont significatifs dans la justification du résultat obtenu, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le stade de Limbé construit et réceptionné ;</li> <li>- le stade de Bafoussam réalisé à 63%.</li> </ul>							
Perspectives 2015	<p>Dans la perspective des préparatifs des CAN 2016 et 2019, il est envisagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la réalisation des travaux d'aménagements extérieurs du stade omnisports de Limbé ;</li> <li>- l'achèvement de la construction du stade omnisports de Bafoussam ;</li> <li>- la finalisation des études en vue de la Construction des nouveaux stades multisports à Yaoundé ( 60 000 places) et à Douala (50 000 places).</li> </ul>							

## Action 02 CONSTRUCTION DES GYMNASES

OBJECTIF	Doter le pays de Gymnases pouvant abriter les compétitions nationales et internationales.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de gymnases construits depuis 2009				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	640 000 000	600 000 000	579 993 986	539 993 986	539 993 986	149 999 710	93,1 %	27,8 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action est considérablement marquée par l'effondrement de la charpente du gymnase de Douala et l'enquête administrative ayant fait suite. Il faut par ailleurs noter que l'élaboration du document PNDIS ; La non-maturité des projets ; le processus de décentralisation sont aussi à prendre en considération comme des éléments importants de l'environnement.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Gymnase de Doukoula : réception technique et provisoire de la 1ère phase et démarrage de la 2ème phase ;</li> <li>- Études en vue de la reprise des travaux du gymnase de Douala.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les résultats obtenus sont dus au fait que</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les travaux du gymnase de Yaoundé réalisés à 98% pour la 1ère phase et 8% pour la 2ème phase sont toujours à l'arrêt ;</li> <li>- Les travaux du gymnase de Douala réalisés à 59% avant effondrement de la charpente en 2013, n'ont pas connus d'évolution en 2014</li> </ul> <p>Les travaux provisoire de la 1ère phase du Gymnase de Doukoula : ont été réceptionné techniquement et le démarrage de la 2ème phase.est attendu.</p>							
Perspectives 2015	<p>Dans le but d'améliorer la performance de cette action, il s'agira de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Achever les travaux de construction des gymnases de Yaoundé et de Douala ;</li> <li>- Achever les travaux de construction du gymnase de Doukoula et l'équiper.</li> </ul>							

### Action 03 CONSTRUCTION DES PLATES FORMES

OBJECTIF	Doter le pays des plates formes destinées à la pratique du sport de masse							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de plates formes multisports depuis 2009				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		18.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

### Action 04 CONSTRUCTION DES ECOLES DE FORMATION

OBJECTIF	doter le pays d'écoles destinées à la formation des cadres moyens d'EPS et à l'encadrement des jeunes sportifs engagés dans la filière haut niveau.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'écoles de formation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		5.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

## Action 05 MATURATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES DU MINSEP

OBJECTIF	Permettre une meilleure mise en œuvre des projets du MINSEP							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de projets matures				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  50	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		26.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	10 000 000	10 000 000	0	0	0	0	0 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Comme éléments de contexte de la mise en œuvre de cette action, il faut relever :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'attribution de l'organisation des CAN 2016 et 2019 ;</li> <li>- Les difficultés liées à l'identification des sites adéquats ;</li> <li>- L'élaboration du document PNDIS ;</li> <li>- La non-maturité des projets ;</li> <li>- L'élaboration de l'étude sur Programme Pilote de Détection et de Formation des Talents Sportifs.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Études architecturales et financières de l'Ecole Supérieure de Football ;</li> </ul> <p>Propositions techniques et financières pour les études en vue de la réhabilitation des stades de Yaoundé, Douala et Garoua.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Deux éléments permettent de justifier le résultat obtenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Rapport d'études architecturales et financières de l'Ecole Supérieure de Football disponible ;</li> </ul> <p>Le Rapport des propositions techniques et financières pour les études en vue de la réhabilitation des stades de Yaoundé, Douala et Garoua disponible.</p>							
Perspectives 2015	<p>Dans un futur proche, il s'agira de mener :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-des études en vue de l'opérationnalisation du Programme Pilote de Détection et de Formation des Talents Sportifs ;</li> <li>-de réaliser les études de planification pour la mise en œuvre du Programme Pilote de Détection et de Formation des Talents Sportifs.</li> </ul>							

# 2014

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.3. PROGRAMME 213

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE  
SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE

Responsable du programme

**BELLA EVES RENE LOUIS**  
*Directeur des Affaires Générales*

### 2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à assurer une bonne coordination des programmes opérationnels en vue de faciliter une mise en œuvre adéquate des actions et des activités du MINSEP. Il se décline en six actions prioritaires, à savoir :

**Action 01** : Coordination et suivi des activités des services du MINSEP

**Action 02** : Études stratégiques, planification et gestion financière

**Action 03** : Développement des TIC

**Action 05** : Amélioration des conditions de travail

**Action 06** : Développement des ressources humaines

**Action 08** : Conseil juridique

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	40.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible Année cible:	80.0 2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP Action 02: ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET GESTION FINANCIERE Action 03: DEVELOPPEMENT DES TIC Action 05: AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL Action 06: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 08: CONSEIL JURIDIQUE	
DOTATIONS INITIALES	AE 5 930 500 000	CP 5 930 500 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	BELLA EVES RENE LOUIS, Directeur des Affaires Générales	

### 2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 213 a été exécuté dans un contexte marqué par la prise en compte intégrale de la Loi n° 2007 /006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'État avec pour corollaire la mise en œuvre de la budgétisation par programme ainsi que l'implémentation du processus de la décentralisation. Par ailleurs, les exigences de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), la politique gouvernementale en matière de lutte contre la corruption, ainsi que l'attribution de l'organisation des CAN 2016 et 2019 au Cameroun ont influencé l'orientation de certaines actions du programme. La poursuite de la mise en œuvre du nouvel organigramme du MINSEP s'inscrit également dans cette logique. Toutefois, l'exécution de ce programme s'est

déroulée dans un climat de morosité économique.

### 2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif de ce programme consistait à améliorer la coordination des services et à assurer la bonne mise en œuvre des programmes en vue de faciliter le pilotage des actions et des activités du MINSEP. Ceci s'est traduit par un meilleur suivi, à travers la feuille de route ministérielle et le plan d'action qui prennent en compte tous les programmes du MINSEP. Les rapports de suivi-évaluation produits régulièrement ont permis d'améliorer la performance des programmes du sous-secteur.

Au cours de l'exercice 2014, en plus des réunions de coordination administratives, il a été noté entre autres : la révision de la stratégie à périmètre ministériel ; l'élaboration des documents de planification (PAP, CDMT, PPA 2015) et du RAP 2013 ; l'organisation de sept (07) séminaires à l'intention des personnels des services centraux et déconcentrés ; l'équipement des services en matériel roulant et en mobilier de bureau ; l'assainissement du fichier solde des personnels avec un effectif de 2037. Par ailleurs, les rapports d'évaluation à mi-parcours et final de la feuille de route et du plan d'action 2014 du MINSEP ont été produits.

La performance de ce programme semble donc satisfaisante eu égard à la densité des activités réalisées. Néanmoins, certaines activités du programme n'ont pas pu être réalisées du fait de l'insuffisance des ressources financières. De plus, l'indicateur assigné au programme ne permet pas d'évaluer la performance du programme. En effet, cet indicateur prend en compte toutes les activités budgétisées au sein du Ministère et non celles rattachées au programme.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère : 92, 26	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	115,32	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 5 929 544 607	CP 5 929 544 607
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 113 055 855	Ecart CP 113 055 855
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 5 834 894 256	CP 6 348 278 564
TAUX DE CONSOMMATION	98,4 %	107,1 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>L'examen des résultats obtenus au cours de l'exercice 2014 est à suffisance révélateur des efforts fournis par les différents acteurs, dans la mise en œuvre effective du programme. C'est ainsi qu'il peut être admis que l'objectif fixé a été atteint avec plus ou moins de satisfaction, compte tenu des difficultés qui persistent dans la mise en œuvre du budget programme (fixation des quotas, décaissements par à coup).</p> <p>En général, le programme a connu une exécution satisfaisante, car des avancées ont été obtenues dans la réalisation de la première phase de l'Annuaire Statistique du MINSEP, dans l'optimisation du fonctionnement de la chaîne PPBS, dans l'amélioration des mécanismes d'imputabilité et de reddition des comptes ainsi que dans la mise en œuvre des modules de formation dans les domaines divers tels que : la GAR, la déontologie administrative, l'évaluation et le suivi des projets, etc ....</p> <p>En somme, voilà quelques aspects susceptibles de justifier les résultats obtenus et l'utilisation des ressources allouées à la mise en œuvre de ce programme.</p>	

PERSPECTIVES 2015	<p>Comme perspectives, on peut citer, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la poursuite de l'amélioration de la qualité des ressources humaines à travers les formations ;</li><li>- la poursuite du plaidoyer auprès du MINFI pour la mise hors quotas, des budgets de compétitions sportives internationales ;</li><li>- l'augmentation du débit internet ;</li><li>- la construction d'un immeuble ministériel ;</li><li>- la réhabilitation et l'équipement des services du MINSEP;</li><li>- l'audit interne des Services ;</li><li>- la vulgarisation des textes juridiques.</li></ul>
----------------------	--

### 2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP									
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP								
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  51,67	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	90.0							
	Année cible:	2014							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	51,67							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	970 000 000	970 000 000	887 415 108	887 415 108	800 382 846	840 402 325	90,2 %	94,7 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est opérée dans un environnement général marqué par la recherche de l'efficacité et de l'efficience dans la gestion des affaires publiques à travers la vulgarisation des nouveaux principes de gouvernance. A ce titre, il s'est agi d'améliorer le fonctionnement des services du MINSEP par la mise en place d'un dispositif de pilotage axé sur la performance.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi-évaluation des projets ;</li> <li>- Élaboration et suivi-évaluation de la feuille de route 2014 du Ministère ;</li> <li>- Élaboration et suivi évaluation des plans d'actions des services centraux et déconcentrés ;</li> <li>- Tenue régulière des réunions de coordination administrative.</li> </ul>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Ce résultat appréciable se justifie par le fait que certains outils de pilotage ne sont pas encore mis en œuvre, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Charte ministérielle de gestion des responsabilités ;</li> <li>- Le dialogue ou protocole de gestion ;</li> <li>- la désignation des responsables des activités ;</li> </ul>								
Perspectives 2015	Pour s'inscrire durablement dans la mouvance de la performance actuellement impulsée dans la gestion des affaires publiques, le Ministère va s'atteler à la poursuite de la mise en œuvre du dispositif de pilotage axée sur les résultats à travers une meilleure coordination et un suivi étroit de l'ensemble des activités. Ceci permettra une mise en œuvre satisfaisante de tous les programmes du MINSEP.								

## Action 02 ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET GESTION FINANCIERE

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense et assurer une bonne exécution financière des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Document de planification, de programmation et de finance produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  80%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		8.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		10.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		8						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	181 000 000	181 000 000	167 920 987	167 920 987	167 920 987	167 920 980	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Le contexte de mise en œuvre de cette action est marqué par</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'impératif de l'arrimage à la Loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;</li> <li>- la carence en matière de données statistiques ;</li> <li>- la nécessité pour le gouvernement de bâtir une élite sportive à partir de la base.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration du PAP 2015-2018</li> <li>- élaboration du CDMT 2015-2017</li> <li>- élaboration du PPA 2015</li> <li>- élaboration du RAP 2013</li> <li>- élaboration première phase annuelle statistique du MINSEP</li> <li>- révision de la stratégie du MINSEP</li> <li>- redéfinition du PNDIS</li> <li>- élaboration des études relatives au Programme Pilote de Détection et Formation des Talents Sportifs</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources ont été rationnellement utilisées pour l'exécution des activités majeures programmées.							
Perspectives 2015	<p>Dans le but de consolider certains acquis, il est envisagé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'élaboration de la deuxième phase de l'annuaire statistique ;</li> <li>- la poursuite de l'élaboration des divers documents de planification.</li> </ul>							

### Action 03 DEVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différents structures							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  8,33	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		75.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6,25					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	28 000 000	28 000 000	25 386 401	25 386 401	25 386 401	25 386 399	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>La mise en œuvre de cette action s'est fait dans un environnement deux exigences, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'arrimage aux nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ;</li> <li>- la nécessité d'assurer au parc informatique, une cyber sécurité capable de sauvegarder les données.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maintenance du parc informatique du MINSEP ;</li> <li>- conception d'un logiciel de gestion des infrastructures sportives ;</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>La maintenance du parc informatique a permis de réaliser pour l'essentiel cette action. Toutefois, l'insuffisance des ressources allouées à cette action justifie le faible taux de réalisation technique.</p>							
Perspectives 2015	<p>Le MINSEP a en projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de renouveler son parc informatique, d'acquérir des logiciels, et de se doter d'un réseau et d'une connexion appropriés à compter de l'exercice budgétaire 2015 ;</li> <li>- poursuivre la conception des applications facilitant le fonctionnement des services du MINSEP</li> <li>- redynamiser le site Web du MINSEP (<a href="http://www.minsep.cm">www.minsep.cm</a>)</li> </ul>							

## Action 05 AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services du MINSEP en équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  77,75%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		60.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		62.5					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	905 000 000	905 000 000	4 695 795 248	4 695 795 248	4 688 177 171	179 668 000	99,8 %	3,8 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte général qui caractérise les conditions de travail au MINSEP est celui de la vétusté des édifices et du parc automobile.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- acquisition de sept véhicules de fonction ;</li> <li>- acquisition du mobilier de bureau ;</li> <li>- réhabilitation de la DDSEP du FAKO</li> <li>- entretien des bâtiments des services centraux (peinture du bâtiment abritant le cabinet du Ministre).</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce résultat se justifie par l'amélioration des conditions de travail au prorata des ressources disponibles							
Perspectives 2015	<p>Pour que le cadre de travail soit davantage un élément de motivation, le MINSEP se projette de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- renouveler le parc informatique ;</li> <li>- poursuivre de l'acquisition du matériel roulant ;</li> <li>- assurer la maintenance des équipements et des bâtiments.</li> </ul>							

## Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du cadre organique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  42,67	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		65.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		90.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		38,4					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 808 500 000	3 808 500 000	119 177 497	119 177 497	119 177 497	5 101 051 497	100 %	4 280,2 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>La mise en œuvre de cette action s'est effectuée dans un contexte de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Prise en compte du nouvel organigramme ;</li> <li>- d'appropriation du paradigme de Gestion Axée sur les Résultats ;</li> <li>-déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la solde.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- organisation des sessions de formation (GAR, Suivi-évaluation des projets, techniques d'élaboration des Manuels de Procédures et Guides de l'utilisateur, validation des éléments de solde et gestion des carrières) ;</li> <li>- assainissement du fichier qui a permis de ressortir un effectif de 2037 personnels.</li> <li>- neuf cent douze (912) actes de solde, cent dix-neuf (119) actes de mise à la retraite ont été signés.</li> </ul> <p>Par ailleurs, environ deux mille six cent soixante-quatre (2664) bulletins de solde ont été édités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- paiement des salaires.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le faible taux du résultat technique se justifie par le fait que l'indicateur ne prend en compte que le cadre organique où les postes à pourvoir dans l'organigramme sont plus nombreux que les postes pourvus ;</li> <li>-Par ailleurs, les ressources ont été consacrées au paiement des salaires et à la formation des agents publics du MINSEP.</li> </ul>							
Perspectives 2015	<p>Dans la perspective d'une action plus performante, il sera question</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de poursuivre les formations sur les procédures de passation des marchés publics ;</li> <li>- de continuer le renforcement des capacités des acteurs du mouvement sportif ;</li> <li>- d'organiser un séminaire d'imprégnation au poste des cadres nouvellement sortis de l'INJS ;</li> <li>-d' élaborer un manuel des procédures administratives ;</li> <li>-de poursuivre de la mise en œuvre du cadre organique.</li> </ul>							

## Action 08 CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de projets de texte élaborés dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  81,11	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		80.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		90.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		74					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	38 000 000	38 000 000	33 849 366	33 849 366	33 849 366	33 849 363	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Ce qui caractérise globalement le mouvement sportif au cours de l'exercice sous revue, c'est le non-respect de la réglementation en vigueur par les acteurs; la non conformité des dossiers à la réglementation, d'une part, et, la nécessité de défendre et de représenter les intérêts de l'Etat/MINSEP en justice face aux récurrentes citations faites par des tierces d'autre part.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- diffusion du recueil de textes juridiques actualisé ;</li> <li>- suivi du contentieux et rédaction des mémoires en défense opposant l'Etat du Cameroun/MINSEP aux tiers ;</li> <li>- avis juridiques (conseil et orientation des dossiers).</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat ainsi que l'utilisation des ressources sont en adéquation, car 13 contentieux sur 16 ont été vidés en justice et 5 projets de texte ont été compilés.							
Perspectives 2015	<p>Pour faire asseoir une culture juridique dans les pratiques des uns et des autres au MINSEP, il sera important de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réactualiser et de diffuser le recueil des textes ;</li> <li>- organiser les séminaires de vulgarisation des textes juridiques (services centraux, déconcentrés et partenaires)</li> </ul>							

### 3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

- 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE**
  
- 3.2. LEÇONS APPRISSES**
  
- 3.3. PERSPECTIVES 2015**